

■ **Chauffage Sanitaire Vionnet S.à r.l.**, à Nyon (FOSC du 28.02.2002, p. 18). Statuts modifiés le 20 août 2002. Vionnet Beatrix, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 8'000 à l'associé-gérant Vionnet Jean-Jacques, dont la part est portée de CHF 12'000 à CHF 20'000. Le capital social est réduit de CHF 20'000 à CHF 0, la valeur nominale de la part de CHF 20'000 étant réduite à CHF 0. Capital social reconstitué à CHF 20'000, la valeur nominale de la part de CHF 0 étant portée à CHF 20'000. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000. La part de l'associé Vionnet Jean-Jacques est portée de CHF 20'000 à CHF 35'000. Nouveaux associés: Steinmann Anton, de Wohlen (AG), à Veyrier, avec une part de CHF 5'000, Baudet Lienhard S.A., à Nyon, avec une part de CHF 59'000, et Schneider Hans-Jürg, de Konolfingen, à Veyrier, avec une part de CHF 1'000. La société ayant décidé d'adopter une nouvelle forme juridique, soit celle de la société anonyme, les statuts ont été modifiés le 20 août 2002. Date du bilan de transformation: 1er juillet 2002. La raison sociale devient: **Chauffage Sanitaire Vionnet SA**. Nouveau but: toute activité dans le domaine du chauffage, des sanitaires, de la ventilation et de la climatisation; services y relatifs. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Administration: Vionnet Jean-Jacques, président et directeur, qui n'est plus gérant, Steinmann Anton, de Wohlen (AG), à Veyrier, secrétaire, et Schneider Hans-Jürg, de Konolfingen, à Veyrier, tous avec signature collective à deux. Réviseur: CRF Comptabilité, Révision et Fiscalité S.A., à Nyon.

Journal no 8443 du 03.09.2002
(00633720 / CH-550.0.176.527-0)